

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 38 (1912)
Heft: 20

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

humide, plonge un peu vers le sud et disparaît au point km. 0,492. Des dispositions ont été prises pour que l'on puisse élargir et maçonner le plus vite possible toute la partie qui charge.

Le cube de la galerie de base percée pendant le trimestre est de 1 966 m³, ce qui correspond à une section moyenne d'environ 6 m². On a employé pour ce travail 4 563 journées, 3 307 kg. d'explosifs et 2 351 forets, ou par m³ de partie dépouillée 2,32 journées, 1,69 kg. d'explosifs et 1,19 forets.

b) Excavation complète.

L'excavation complète est terminée du point km. 0,000 au point km. 0,264; elle est en œuvre du point km. 0,264 au point km. 0,312, du point km. 0,380 au point km. 0,408 et du point km. 0,435 au point km. 0,465, longueurs qui, rapportées au diagramme, donnent 36 m. d'excavation complète. La partie entièrement dépouillée était donc, à la fin du trimestre, de 300 m., dont 252 m. ont été exécutés pendant le trimestre.

Le volume des matériaux excavés pendant le trimestre, y compris la partie dépouillée de la galerie de faite, est de 8 969 m³, ce qui donne par mètre d'excavation complète une section moyenne de 35,59 m².

Une galerie de faite a été percée du point km. 0,000 au point km. 0,230 et dans la partie à forte pression entre les points km. 0,380 et 0,406 et les points km. 0,452 et 0,460; partout ailleurs les abatages eurent lieu avec ceux de l'excavation complète et le cube excavé, de même que les journées d'ouvriers et le matériel employé sont par conséquent compris dans les chiffres des abatages du tableau b.

Pour l'excavation des 8 969 m³, on a employé 11 759 journées, 3 019 kg. d'explosifs et 3 282 forets, ou par m³ excavé 1,31 journée, 0,34 kg. d'explosif et 0,36 foret. Comme explosif on avait d'abord employé la *gamsite*, mais on l'a remplacée plus tard par la *telsite*.

La partie dépouillée cubait à fin juin 14 517 m. dont 13 517 en profil normal et 1 000 hors profil. Le travail du trimestre se chiffre par 10 935 m³, dont 9 935 dans le profil normal et 1 000 en sus.

c) Maçonnerie.

Le piédroit de gauche est achevé du point km. 0,000 au point km. 0,140 sur une longueur de 140 m. et le piédroit de droite du point km. 0,000 au point km. 0,148 sur une longueur de 148 m., ce qui correspond pour les deux piédroits à une longueur moyenne de 144 m.

Les piédroits de gauche sont en œuvre du point km. 0,140 au point km. 0,172 et du point km. 0,308 au point km. 0,320 et les piédroits de droite du point km. 0,148 au point km. 0,172, lesquelles parties, rapportées au diagramme, donnent 16 m. de piédroits terminés de chaque côté.

Les piédroits des deux côtés étaient donc exécutés, à la fin du trimestre, sur une longueur cumulée de 160 m., dont 146 sont le travail du trimestre.

La calotte est fermée du point km. 0,000 au point km. 0,084, soit sur une longueur de 84 m.; elle est en œuvre du point km. 0,084 au point km. 0,102, laquelle partie, rapportée au diagramme, donne 12 m. de calotte achevée. L'ouvrage était donc terminé, à la fin du trimestre, sur une longueur cumulée de 96 m., dont 84 ont été exécutés pendant le trimestre.

(A suivre).

Société suisse des ingénieurs et architectes.

Circulaire du Comité Central aux Sections de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes.

Chers collègues,

Par notre circulaire du 20 septembre dernier, nous avons invité toutes les Sections de notre Société de vouloir nous faire parvenir au plus tard *jusqu'au 15 octobre courant* une liste des Conférences à prévoir jusqu'à nouvel an 1913.

Seules les Sections de Winterthur, Soleure et de l'Argovie nous ont favorisés d'une réponse et c'est pourquoi nous sommes obligés de prolonger une dernière fois à *fin d'octobre courant* le délai pour l'envoi de la dite liste.

Nous comptons recevoir d'ici là les réponses de toutes les Sections en retard, car ce n'est qu'ainsi que notre intention de stimuler l'activité des Sections pourra donner des résultats.

Recevez, chers collègues, nos salutations bien sincères.

Pour le Comité central de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes :

Le Président :

H. PETER.

Le Secrétaire :

Ing. A. HARRY.

Zurich, le 21 octobre 1912.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Assemblée extraordinaire

Le samedi 9 novembre 1912, à 8 1/4 heures précises du soir, au café du Musée.

ORDRE DU JOUR :

1. Discussion des nouveaux statuts.
2. Propositions individuelles.

Exposition nationale suisse à Berne, 1914.

Utilisation des cours d'eau.

Programme de la division du groupe 34 :

I. Hydrographie et hydrométrie.

1. Hydrographie; hydrographie des lacs et des fleuves. Cartes.
2. Hydrométrie.
 - a) Instruments.
 - b) Descriptions et tableaux graphiques.
3. Cartes synoptiques des bassins fluviaux de la Suisse. Régularisation du débit des cours d'eau et de l'écoulement des lacs. Barrages de vallées.
4. Améliorations du régime d'écoulement des bassins de réception.
 - a) Boisages.
 - b) Travaux de défense contre les avalanches.
 - c) Correction des torrents.
5. Littérature.
 - a) Hydrographie, hydrométrie.
 - b) Régime des eaux.
 - c) Législations fédérale et cantonales concernant l'utilisation des cours d'eau.
 - d) Cadastre des cours d'eau.
 - e) Publications officielles et privées, publications périodiques, annuaires, rapports, etc.